

RÉUNION du 16 MARS 2015

L'an deux mil quinze, le seize mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Maire.

PRÉSENTS	ABSENTS	POUVOIR à
Monsieur Jean-Claude BADAIRE		
Madame Michelle PRUNEAU		
Madame Mauricette ODRY		
Mme Catherine SIMONNEAU		
	Madame Anne-Laure THOMAS	Mme Catherine SIMONNEAU
Madame Murielle VILLATTE		
Monsieur Jean-Pierre BEDU		
	Monsieur Claude BORNE	Monsieur Jean-Claude BADAIRE
	Monsieur Marc DEFOSSE	Mme Michelle PRUNEAU
	Monsieur Damien DIOT	Mme Murielle VILLATTE
Monsieur Claude MONTAIGU		

Date de la convocation	Date d'affichage	Secrétaire de séance
09 mars 2015	09 mars 2015	Monsieur Claude MONTAIGU

Approbation du compte rendu du 23 février 2015

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2014, DE M. LE TRESORIER DE SULLY SUR LOIRE, POUR LES BUDGETS COMMUNE ET EAU-ASSAINISSEMENT :

Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents approuve les comptes de gestion, Commune, Eau et Assainissement 2014 de Monsieur le Trésorier de Sully sur Loire.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 COMMUNE ET EAU-ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents approuve, sous la présidence de Madame Michelle PRUNEAU, les comptes administratifs Commune, Eau-Assainissement 2014 qui se composent ainsi :

COMMUNE	MONTANT
Dépenses de Fonctionnement	286 994,36 €
Recettes de Fonctionnement	408 599,78 €
Solde de Fonctionnement (R-D)	395 674,90 €
Dépenses d'Investissement	114 985,94 €
Recettes d'Investissement	106 165,43€
Solde d'investissement (R-D)	- 30 025,91 €
Résultat de Fonctionnement reporté	365 648,99 €
EAU – ASSAINISSEMENT	MONTANT
Dépenses de Fonctionnement	60 931,78 €
Recettes de Fonctionnement	78 741,07 €
Solde de Fonctionnement (R-D)	271 973,64 €
Dépenses d'Investissement	40 269,54 €
Recettes d'Investissement	34 818,24 €
Solde d'investissement (R-D)	85 712,40 €
Résultat de Fonctionnement reporté	271 973,64 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET COMMUNE 2015 :

Le Conseil décide de laisser l'excédent de fonctionnement soit la somme de **365 648,99 €** au compte 002 afin de couvrir le besoin d'investissement, il décide également de porter au compte 1068 la somme de **30 025,91 €**

AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT 2015 :

Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents décide de laisser l'excédent d'exploitation soit la somme de **271 973,64 €** en section de fonctionnement au compte 002.

VOTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES:

ASSOCIATIONS/ORGANISMES	MONTANT
Ligue contre le cancer	150,00 €
Musée de la Résistance	00,00 €
Les Papillons Blancs	200,00 €
Soins à domicile	150,00 €
La Croix Rouge	50,00 €
Société Horticole (SHOL)	50,00 e
Soins aux animaux	30,00 e
Téléthon	225,00 e
Souvenir Français	50,00 e
Association Patriotique du souvenir	200,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	200,00 €
Coopérative Scolaire	200,00 €
TOTAL =	1 505,00 €

VOTE DES 3 TAXES (Habitation, Foncier bâti, Foncier non bâti) :

Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents décide de ne pas augmenter les taxes Foncier Bâti, Foncier Non Bâti, Taxe d'habitation, pour l'année 2015. Il est à noter qu'avec l'instauration de la réforme de la Taxe Professionnelle, la commune devra reverser à l'Etat la somme de 14.690,00 €.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE, EAU-ASSAINISSEMENT 2015 :

COMMUNE	MONTANT
Il s'équilibre en Dépenses et en Recettes de Fonctionnement à	651 670,89 €
Il s'équilibre en Dépenses et en Recettes d'Investissement à	467144,07 €

EAU - ASSAINISSEMENT	MONTANT
Il S'équilibre en Dépenses et en Recettes de Fonctionnement à	348 606,18 €
Il S'équilibre en Dépenses et en Recettes d'Investissement à	318 319,18 €

Le conseil examine ces deux budgets, et décide à l'unanimité de ses membres présents de voter ces budgets.

AUTORISATION DE SIGNATURE DU PERMIS DE CONSTRUIRE :

Dans le cadre de la demande du Permis de Construire relatif à la fermeture du préau, au « Florentin », situé 13 bis rue de Sully, 45600 ST Florent le Jeune. Monsieur le Maire informe le Conseil que ce dernier doit lui donner l'autorisation de déposer une demande de permis au nom de la Commune. Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents, donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les pièces nécessaires à cette opération.

QUESTIONS DIVERSES :

✓ **DEMANDE DE FONDS F.A.C.C. :**

Dans le cadre de la Fête de la Saint Florent 2015, la troupe « les poisons d'avril » a envoyé son devis afin d'animer la soirée du samedi 27 juin 2015. Compte tenu de l'intérêt culturel de ce spectacle pour la population, le conseil accepte le devis d'un montant de 1 300.00 € TTC, et charge Monsieur Le Maire ;

de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes.

L'autorise également, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier,

Décide que le financement sera pris sur les fonds libres de la Commune.

Monsieur le Maire indique au Conseil, que l'association Saint Florent Loisirs se charge des frais de la SACEM.

✓ **DEMANDE DE FONDS F.A.C.C :**

Afin d'animer la journée du 28 juin 2015, et ce dans le cadre de la Fête de la Saint Florent, la troupe CRI-O-LANE CIRCUS a été contacté et a envoyé son devis pour cette prestation. Le montant de celui – ci est de 1 500,00 €TTC. Compte tenu de l'intérêt culturel de ce spectacle pour la population, le Conseil

- accepte ce devis et charge Monsieur le Maire
- De solliciter le Conseil Général du Loiret dans le cadre du Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes.

De signer les pièces nécessaires à ce dossier,

Décide que le financement de cette prestation sera pris sur les fonds propres de la Commune.

Monsieur le Maire indique au Conseil que l'Association Saint Florent Loisirs se charge des frais de la SACEM.

ACHAT DU FEU D'ARTIFICE DU 15 AOUT 2015 :

Le devis des Etablissements BELIER relatif au feu d'artifice du 15 août s'élève à 2 310,38€TTC. Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents accepte cet achat. Le montant de cette dépense sera imputé au compte 6232 (Fêtes et Cérémonies) du Budget Primitif 2015.

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU EAU POTABLE DE SAINT FLORENT LE JEUNE :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu du Domaine de la Presle, relatif à une demande de raccordement au réseau eau potable de la Commune de Saint Florent. Après avoir étudié le plan Il serait nécessaire de déployer une canalisation d'1 Km afin de pouvoir procéder à cette installation. Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents ne souhaite pas donner une suite favorable à cette demande.

NOUVELLE REDEVANCE DE L'AGENCE DE L'EAU :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une ligne supplémentaire apparaîtra sur les prochaines factures d'eau et assainissement relative à une redevance au taux de 0,035 %.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

BADAIRE Jean-Claude Maire	THOMAS Anne-Laure Conseillère Pouvoir à Mme Simonneau	MONTAIGU Claude Conseiller	BORNE Claude Conseiller Pouvoir à M. Badaire
PRUNEAU Michelle 1e Adjointe	DIOT Damien Conseiller Pouvoir à Mme Villatte	SIMONNEAU Catherine Conseillère	VILLATTE Murielle Conseillère
ODRY Mauricette 2e Adjointe	DEFOSSE Marc Conseiller Pouvoir à Mme Pruneau	BEDU Jean-Pierre Conseiller	